

# DIAGNOSTIQUEUR(SE) IMMOBILIER

**Niveau :** 5 (ancien niveau III)

**Durée :** 9 mois

*Aux Rhuets, la formation est pensée différemment.  
Parce que chaque personne est unique, nous proposons des parcours de formation personnalisés, dans le respect du référentiel du Ministère du Travail.*



**Notre spécificité :**  
*Se former à des métiers actuels,  
avec tout le soutien d'une équipe  
médico-psycho-sociale.*

Tout au long du parcours, le (la) stagiaire peut bénéficier d'un accompagnement individualisé et personnalisé, avec les professionnels suivants :

- Une Infirmière
- Une Ergothérapeute
- Une Psychologue clinicienne
- Une Assistante sociale
- Une Psychologue du travail
- Un Chargé d'insertion
- Un médecin, présent sur site 2 jours par mois, peut être sollicité sur l'adéquation des aptitudes médicales avec l'exercice du métier.

## DÉFINITION DU MÉTIER

Spécialiste du battement, des matériaux et des normes qui réglementent la construction (maisons, appartements et immeubles), le (la) diagnostiqueur(se) immobilier est mandaté(e) par un propriétaire vendeur, bailleur ou un professionnel de l'immobilier (agent, notaire...) lors de toute transaction. Il a pour mission d'effectuer un bilan de l'état du bien en référence à la réglementation en vigueur concernant la santé, la sécurité et l'environnement des logements, formalisé dans un rapport de diagnostic.

### Débouchés :

L'expert en diagnostic immobilier a la possibilité de travailler :

- en cabinet de diagnostic,
- en tant qu'indépendant,
- dans un réseau de franchisés.

### Appellations métiers :

Rome F 1103 : contrôle et diagnostic technique du battement.

### Lieux et conditions d'exercice :

Dans la majorité des cas, le (la) diagnostiqueur(se) intervient seul directement sur sites pour l'audit technique des bâtiments d'habitation, selon les certifications requises. Il (elle) est régulièrement en déplacement, il (elle) communique, négocie avec différents clients. Il (elle) réalise l'ensemble des tâches techniques administratives et commerciales, et assure une veille technique et juridique.

Pour exercer ce métier, les qualités suivantes sont indispensables :

- bonne expression orale et écrite,
- rigueur,
- organisation,
- qualités relationnelles,
- autonomie et adaptabilité,
- maîtrise de l'outil informatique.

## MODALITÉS D'ADMISSION

Cette formation s'adresse aux adultes reconnus Travailleurs Handicapés, sur orientation de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie. Les stagiaires sont rémunéré(e)s au titre de la formation professionnelle, sur des fonds alloués par la Région Centre-Val de Loire.

Un pré accueil est systématiquement proposé, avec ou sans notification MDPH. Il comprend une présentation du dispositif, une visite de l'établissement, un entretien individuel et, selon les besoins identifiés, des rencontres avec d'autres professionnels (assistante sociale, infirmière...). Cet accueil personnalisé est une étape importante pour évaluer les besoins et attentes du (de la) candidat(e). Il facilite en outre l'intégration future du (de la) stagiaire.

Par ailleurs, une visite simple de découverte de la structure, peut être envisagée sur demande, sans notification.

## PRÉ-REQUIS À L'ENTRÉE

- Maîtrise de l'outil informatique (environnement Windows, Word),
- bonnes connaissances des règles orthographiques et grammaticales,
- autonomie.

Une période de remise à niveau en amont (non intégrée) de 6 ou 4 mois peut être préconisée.

## ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

### Attentions particulières :

- pathologies rachidiennes incompatibles avec les fréquents déplacements en voiture, le port de charge occasionnel, le travail en flexion, les contorsions,
- les déficiences locomotrices (station debout prolongée, marche et piétinement),
- troubles de l'équilibre (accessibilité en hauteur/combles),

## LA FORMATION

### Cycle A :

La technologie et la terminologie du battement  
Le Diagnostic de Performance Energétique (DPE individuel)  
Le Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP)  
L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment  
L'état de l'installation intérieure du gaz  
L'état de l'installation intérieure d'électricité  
Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante  
L'état des risques et pollutions  
Le mesurage des logements Sensibilisation aux risques électriques.

### Cycle B :

Assainissement non collectif  
Compléments pratiques terrain et rédaction de rapports  
Perfectionnement des modules techniques en e-learning  
Préparation du mémoire en vue de la soutenance devant un jury.

La formation est sanctionnée par un titre de niveau 5 de Diagnostiqueur(euse) Immobilier.

Pour exercer le métier, les diagnostiqueur(queuse)s doivent être certifié(e)s, dans le(s) domaine(s) de leur choix. Cependant, les organismes de formation ne peuvent pas être juges et parties. Les organismes certificateurs accrédités par le COFRAC (COmité FRançais d'ACcréditation) ont ainsi pour mission l'évaluation des compétences requises pour exercer le métier au travers d'une évaluation théorique suivie d'une évaluation pratique des candidats pour chacun des diagnostics.

Les certifications sont à la charge du stagiaire. Toutefois, des financements peuvent être obtenus de certains organismes ou employeurs.

### Stages en entreprises :

Une immersion en entreprise de 6 semaines durant le cycle A est obligatoire. Un suivi est assuré par le Chargé d'insertion, en collaboration avec le formateur.

### Ressources et matériels :

Les stagiaires disposent d'un poste de travail informatique individuel et des matériels et logiciels comparables à ceux qu'ils rencontreront dans l'exercice de leur futur métier. De nombreuses ressources pédagogiques leur sont également fournies.



## LIEU DE LA FORMATION

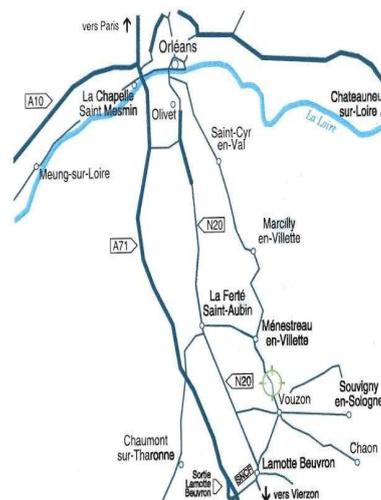
COS ESPO/ESRP  
LES RHUETS  
Route de Ménesteau en Vilette  
41600 VOUZON

☎ 02.54.88.44.10

Email : [lesrhuets@fondationcos.org](mailto:lesrhuets@fondationcos.org)

Web : [www.fondationcos.org](http://www.fondationcos.org)

## PLAN D'ACCES



## CONTACT

**Sylvie FRAPIN**  
Responsable des admissions

☎ 02.54.88.84.22

[sfrapin@fondationcos.org](mailto:sfrapin@fondationcos.org)  
[lesrhuets@fondationcos.org](mailto:lesrhuets@fondationcos.org)

**Camille NAULEAU**  
Directrice

☎ 02.54.88.84.22

[cnauleau@fondationcos.org](mailto:cnauleau@fondationcos.org)